

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-13 AUTORISANT A CERTAINES CONDITIONS, LES PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS SUR CERTAINS LOTS SITUÉS SUR LE CHEMIN DE MISSISQUOI, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

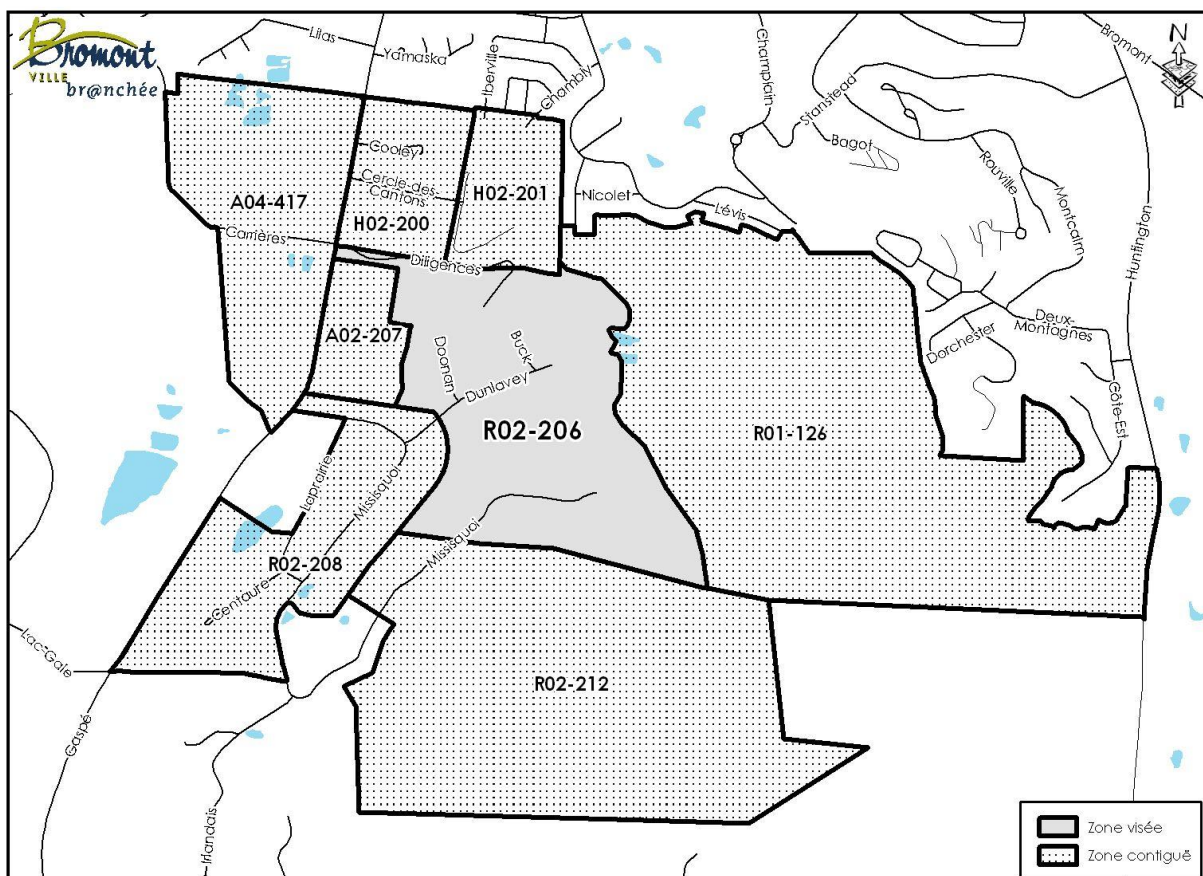
Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté un premier projet de résolution numéro PP-13 en vertu du règlement numéro 982-2011 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **lundi, le 11 janvier 2016, à 19h30**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Que le premier projet de résolution numéro PP-13 vise à permettre à certaines conditions, autoriser les projets résidentiels intégrés sur les lots 4 346 516, 5 316 477-P et 5 495 257, cadastre du Québec, circonscription foncière de Brôme, situés sur le chemin de Missisquoi.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée R02-206 où sont situés les immeubles faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës, constituant le secteur concerné:



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du Conseil désigné par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution numéro PP-13 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Bromont, ce 16^e jour de décembre 2015.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA